

# Pollionnay

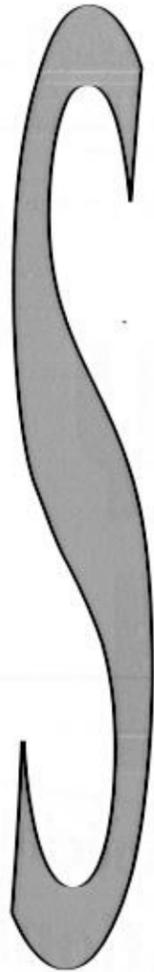
**15, 16 OCTOBRE**

**Dossier spécial  
Animations\***

*\*Voir en page 16*

# EN FÊTE

**MJC et Médiathèque vous proposent 2 jours d'animation  
(voir programme à l'intérieur)\***



# Sommaire

Le Mot du maire .....	3	DOSSIER SPÉCIAL ANIMATIONS.....	16 à 21
Infos municipales :.....	4	Lire en fête .....	16
Conseil municipal .....	4	Foire de Pollionnay : au bout de 20 ans	
Countournement autoroutier de		un succès jamais démenti.....	18
l'Ouest Lyonnais.....	5	Maison des jeunes .....	22
Nouveaux partage des responsabilités		Club des retraités "Le Tilleul" .....	24
entre maire et adjoints .....	6	Que se passe-t-il à la Maison	
Nouvelle secrétaire de mairie .....	6	de la Rencontre .....	25
Pourquoi un projet d'installations		Equi'page, la lettre de cheval	
sportives intercommunales .....	7	et handicap .....	26
Etude d'urbanisme... (suite).....	8	Sauvegarde des Coteaux	
Présentation du CCAS.....	8	du Lyonnais .....	27
A propos de la fonction de notre		Intercommunalité .....	28
garde champêtre.....	10	CCVL.....	28
Agence postale .....	10	Jeunesse et reconstruction 1999	
Commission environnement .....	10	Sainte-Consoce.....	29
Pollionnay candidat au contrat		6 <sup>e</sup> fête du Tourisme de l'Ouest	
éducatif local .....	11	Lyonnais St Genis-les-Ollières	
État civil.....	11	Dimanche 10 octobre 1999.....	30
Containers sables/gravillons.....	12	Semaine nationale des retraités	
En route vers l'an 2000.....	13	Année 1999.....	31
Vie de l'école.....	14	Une collaboration originale	
Ecole publique Michel Serres .....	14	EVVL/CCVL .....	32
Vie associative.....	15	Infos diverses.....	33
Association des Familles.....	15	L'ADMR, l'association du service	
Club de foot .....	15	à domicile .....	33
		Votre sécurité sociale.....	33
		Tribune du citoyen.....	34
		Ambroisie .....	34

## LE MOT DU MAIRE



Chers Administrés

Nous voici arrivés dans le dernier trimestre 1999. Trimestre très chargé pour les informaticiens et les techniciens qui ont en charge la vérification de tous les systèmes pour connaître leur aptitude à passer le cap de l'an 2000. De notre commune, nous pouvons peut-être nous sentir moins concernés, mais un certain nombre de contrôles a tout de même été effectué sans rien déceler d'anormal.

Dès le 2 septembre, le Conseil municipal reprenait son travail pour traiter un certain nombre de dossiers dans les meilleurs délais, et j'évoque là, entre autres, l'ouverture d'appels d'offres du 30 août pour le projet d'aménagement d'un local multi-services, et puis un second que la loi sur l'eau impose, c'est le schéma directeur d'assainissement de la commune.

Ce dernier point va demander environ un an de travail et permettra d'établir des choix en matière d'assainissement, mais aussi en matière d'urbanisme.

Ce schéma sera un document permettant de travailler sur notre POS (Plan d'Occupation des Sols) afin de savoir si celui-ci est conforme aux lois et réglementations en vigueur à ce jour. Ce ne sera pas le seul dossier qui permettra d'adapter notre commune aux exigences du législateur, car il faudra aussi compter sur le résultat de la mise en révision du schéma directeur de l'Ouest Lyonnais dont le périmètre est la Communauté Rural des Coteaux du Lyonnais (CRCL).

Sur ces dossiers vient se greffer l'étude d'un schéma directeur d'aménagement du centre bourg voté par le Conseil municipal.

Il a pour objectif trois axes :

- un travail sur l'espace où l'on pourra définir un lieu centralisateur, maintenir un caractère rural dans le bourg, concentrer les commerces autour d'un "cœur commercial" et organiser un meilleur partage de la voirie.
- une stratégie foncière dans le but de repérer les opportunités.
- une stratégie de densification de l'habitat pour la programmation de celui-ci et sa mixité (propriété/locatif).

Pour terminer sur un aspect de réflexion et d'axe de travail, à une échelle bien plus importante, il y a le démarrage du contrat global de développement des Coteaux du Lyonnais dont le périmètre retenu est :

- la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresles, plus la commune de Lentilly ;
- la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais ;
- la Communauté de Communes de la Vallée du Garon ;
- la Communauté de Communes du Pays Mornantais.

Ce contrat global regroupe 47 communes réparties dans cinq cantons représentant environ 88 000 habitants et 500 km<sup>2</sup>.

Sur ce dossier, Jean-Paul Jasserand s'est impliqué dans la commission tourisme, loisirs et infrastructures culturelles, et moi-même dans la commission des services à la population. Deux autres commissions sont également opérationnelles : "Agriculture et environnement", et "Développement économique, aménagement du territoire".

Dans un premier temps, sur ce contrat, il s'agit de lister l'existant et de faire émerger les besoins situés à l'intérieur de ce périmètre.

Ce contrat de développement fera l'objet de plus amples informations lors de la parution de prochains bulletins municipaux.

Chers administrés, la période 1999/2000/2001 est chargée d'études et de réflexions. La mise en application des différentes orientations pour notre commune ainsi que celles concernant les autres périmètres doivent aboutir, dans l'avenir, à donner satisfaction dans le respect de la législation régissant nos différentes structures.

Amitiés,

Votre Maire,  
Gilbert Marignier.

**GARAGE**  
GOUTTEFANGEAS



**MECANIQUE - CARROSSERIE**

*PLUS à votre service*

**LOCATION de VEHICULES**

**TOURISME, UTILITAIRE et CAMPING-CAR**

*une gamme complète pour des vacances réussies  
à frais réduits*



**04 78 57 15 55**

**3, rue du  
11 Novembre 1918  
69290 CRAPONNE**

**Fax  
04 78 57 97 12**

## CONSEIL MUNICIPAL

Le compte rendu exhaustif de chaque Conseil municipal est affiché au panneau d'affichage municipal (en face de la salle Jourdan) au centre bourg.

Dans cette rubrique de notre bulletin, vous trouverez les principales décisions arrêtées lors de chaque exercice du Conseil municipal.

### ■ SÉANCE DU 21 JUIN 1999

#### • Local commercial

Les travaux à réaliser sont inventoriés :

- Accès à l'appartement du 1<sup>er</sup> étage situé sur la façade nord (côté Médiathèque).
- Aménagement du rez-de-chaussée.
- Aménagement du chauffage, deux installations séparées sont prévues.
- Aménagement de la placette devant le local. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 830 000 F HT (hors frais de bureau d'étude et d'aménagement de la placette).

Les subventions attendues sont les suivantes :

- Dotations de développement rural : 564 000 F.
- Aide fonds FISAC 1000 Villages : en attente. Le démarrage des travaux est prévu début septembre et leur achèvement fin décembre 1999. L'autorisation donnée à M. le Maire de lancer les appels d'offres est votée à l'unanimité.

#### • Emprunt pour les travaux d'assainissement de La Poizatière

Plusieurs organismes financiers ont été consultés : le Crédit Local de France, le Crédit Agricole, la Caisse d'Épargne et le Crédit Mutuel.

Ce dernier est retenu pour un prêt de 520 000 F à un taux fixe de 4,75% sur 20 ans avec remboursement trimestriel.

Voté à l'unanimité.

### ■ SÉANCE DU 20 JUILLET 1999

#### • Présentation du tri sélectif des ordures ménagères par la Communauté de Communes.

#### • Suite au décès de M. Tourasse, les commissions et les délégations auprès de divers syndicats sont réorganisées.

#### • Création d'une commission pour l'étude d'une installation sportive intercommunale.

Notre stade actuel ne répond plus aux normes d'homologation sportive et aux normes de sécurité ainsi que le vestiaire bien trop vétuste.

Une première réflexion va se mettre en place avec la commune de Sainte Consorce pour envisager un complexe sportif commun à l'avenir.

Une commission intercommunale est créée. Pour Pollionnay, J.P. Jasserand, A. Brottet, C. Vera.

Voté à l'unanimité.

#### • Création d'un emploi en contrat emploi consolidé. Il a été confié à M. Latour la responsabilité de l'entretien des bâtiments communaux.

Pour le décharger de tâches liées à l'entretien des espaces extérieurs, il faut renforcer le personnel communal. D'où l'idée de recourir à un emploi de type d'un contrat emploi consolidé. Double avantages, créer un emploi et utiliser les mesures emploi formation initiées par les Pouvoirs publics, ce qui entraîne un coût financier moindre pour la commune.

Cela dit, la personne recrutée devra répondre à des critères d'insertion d'où un encadrement sérieux.

Voté à l'unanimité.

### ■ SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 1999

#### • Approbation du dossier de consultation des entreprises pour l'étude du diagnostic assainissement.

Cette étude a pour but de définir les modes d'assainissement futurs sur tout le territoire de la commune.

Elle se déroulera en cinq phases :

- Recueil des données sur l'existant.
- Diagnostic du réseau.
- Etude d'ordre technique.
- Elaboration du schéma directeur d'assainissement.
- Rapport de synthèse.

Le montant de cette étude s'élève à 270 000 F (largement subventionnée). De ce fait, le Conseil a la possibilité d'opter pour un marché négocié.

L'ouverture d'appel d'offres interviendra le 4 octobre 1999 et le choix de l'entreprise sera fait après le 18 octobre.

Autorisation est donnée à M. le Maire de signer tous les actes administratifs pour lancer l'étude du schéma directeur d'assainissement.

Voté à l'unanimité.

#### • Approbation du cahier des charges relatif à l'étude du schéma directeur d'aménagement du centre bourg.

Le levé topographique se montera à 18 000 F HT.

La prestation DDE s'élèvera à 30 000 F HT. Une subvention sera sollicitée auprès de l'ORAC des Coteaux du Lyonnais.

Autorisation est donnée à M. le Maire de signer les différents contrats pour entreprendre l'étude du schéma directeur d'aménagement du centre bourg.

Voté à l'unanimité.

#### • Dossier SDIS

Le service départemental d'incendie et de secours sollicite notre commune pour modifier les relevés d'eau et d'électricité et pour envisager des aménagements de mise en conformité dans le bâtiment du Corps des sapeurs pompiers.

Le Conseil envisage à terme le transfert de ce bâtiment, donc se refuse de délibérer sur ces différents points.

Compte rendu repris par André Brottet, Adjoint.

## CONTOURNEMENT AUTOROUTIER DE L'OUEST LYONNAIS

### COMMUNIQUÉ DE G. MONTCHARMONT, DÉPUTÉ, UN DES RESPONSABLES DU COLLECTIF DES ÉLUS

Une délégation de neuf personnes opposées au Projet de Contournement autoroutier de Lyon (cf. la liste ci-dessous) a été reçue le mardi 6 juillet par Madame Dominique Voynet, ministre de l'environnement, qui a témoigné d'une bonne connaissance du dossier et a confirmé que les grands choix à venir en matière d'infrastructure doivent être compatibles avec le souci de protection de l'environnement. Elle s'est déclarée favorable à la saisine de la Commission Nationale du Débat Public.

Monsieur Jean-Claude Gayssof, qui devait recevoir une délégation d'élus avant le CIADT du 23 juillet, a jugé préférable, compte tenu de la saisine de la Commission Nationale du Débat Public, de reporter cette rencontre au moment où cette commission aura rendu ses conclusions.

Gabriel Montcharmont prend acte de ce report en estimant que l'essentiel, à savoir la saisine de la Commission Nationale du Débat Public, est acquis et que le Ministre de l'Équipement ne s'y opposera pas en précipitant sa décision sur le Contournement de Lyon.

Le CIADT du 23 juillet\* se saisira vraisemblablement de ce dossier et, très probablement, affirmera sa préférence pour le Contournement Ouest de Lyon. Cependant, l'évocation de ce dossier en CIADT ne constitue pas, juridiquement, une décision qui empêcherait la Commission Nationale du débat public de se saisir du dossier. En effet, il faut rappeler que cette commission ne peut être saisie que préalablement à toute décision et que les conditions de sa saisine à propos du Contournement de Lyon sont remplies. Cette saisine aura lieu à partir de l'automne.

Gabriel Montcharmont rappelle que l'objet de cette saisine est de faire que ce dossier qui n'a été étudié qu'à l'échelle lyonnaise soit examiné à la bonne échelle : celle du transit européen des poids lourds. Il ne s'agit nullement, comme se plaisent à le dire certains élus lyonnais, d'une mesure dilatoire. En effet, gagner quelques mois sur un dossier qui mettrait une quinzaine d'années à se concrétiser serait dérisoire. La volonté est claire, il s'agit de procéder à un réexamen du projet dans le cadre d'un véritable aménagement du territoire.

Membres de la délégation : M. Gabriel Montcharmont, Député-Maire de Condrieu (Rhône) ; M. Michel Simon, animateur du Collectif d'Élus, Maire de Messimy (Rhône) ; M. Georges Barriol, Conseiller Général (Vice-président), Maire de Ste Consorce (Rhône) ; M. José Mansot, Conseiller communautaire (Communauté Urbaine de Lyon), Maire de La Tour-de-Salvagny (Rhône) ; M. Goubelly, Maire-Adjoint de Givors (Rhône) ; M. Edouard Roche, Maire de Chavanay (Loire) ; M. Giroud, 1<sup>er</sup> Vice-Président de la Chambre d'Agriculture du Rhône ; M. Gilles Barge, Président du Syndicat des Côtes-Rôties ; M. Camille Mordelet, Association de la Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais.

\* Le Comité interministériel de l'aménagement du territoire a en effet confirmé la poursuite des études pour un contournement de Lyon par l'Ouest.

LES TILLES DE  
**JEAN FAURE**

- MENUISERIE
- AGENCEMENT
- ESCALIERS
- CHARPENTE
- COUVERTURE
- ZINGUERIE

GREZIEU-LA-VARENNE . Tél. 04 78 57 18 04

## INFOS MUNICIPALES

### NOUVEAU PARTAGE DES RESPONSABILITÉS ENTRE MAIRE ET ADJOINTS



Coordonne l'ensemble des compétences

M. le Maire  
Gilbert Marignier



- Finances/Gestion
- Ordures ménagères
- Eau (Sidesol)
- Assainissement
- POS/Urbanisme

1<sup>er</sup> Adjoint  
Jean-Paul Jasserand



- Voirie
- Activités éco. + tourisme
- Syder/Gaz
- Assainissement

2<sup>e</sup> Adjoint  
Robert Ravel



- Responsable du personnel
- Affaires sociales
- CCAS
- Affaires scolaires
- Communication
- Sports/Jeunesse/Culture/  
Vie Associative
- Gestion des salles et locations
- Entretien des bâtiments publics

3<sup>e</sup> Adjoint  
André Brottet

#### MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Antoine Battesti, La Quinsonnière.  
Michel Bouchard, La Poizatière.  
Denise Chanoz, Valency.  
Hervé De Rouville, rue Guerpillon.  
Hervé Janin Thivos, Les Presles.  
Lino Smaniotto, route de la Croix du Ban.  
Charles Vera, Valency.  
André Vernusse, Le Labbé.

### UNE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

#### ANNIE SCHMITT



Lors de sa séance du 1<sup>er</sup> juin dernier, le Conseil municipal a décidé de créer un nouveau poste de secrétaire de mairie. Mlle Jeannette Chantre est pour l'instant en longue maladie. Dès son rétablissement que nous espérons proche, elle retrouvera normalement son poste jusqu'à son départ à la retraite, prévu pour juin 2000.

Il fallait de toute façon penser à la succession de Jeannette.

Au cours de l'été avec le concours de la fonction publique territoriale, nous avons recruté un nouvel agent en la personne de Mme Annie Schmitt.

Mme Schmitt aura trente-cinq ans à la fin de cette année. Elle est originaire de Saint-Rambert-sur-Loire dans la Loire. Elle est mariée, sans enfant.

Mme Schmitt a un Deug et une licence d'anglais. Après diverses expériences professionnelles, elle rejoint la vie publique en étant directrice de cabinet d'un député maire. Puis elle intègre la fonction publique territoriale. Depuis deux ans, elle travaille à la mairie d'Orange dans le Vaucluse en tant que responsable d'un service à but culturel.

Mme Schmitt, que certains d'entre vous ont pu rencontrer le jour de la foire, prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

D'ores et déjà, réservez-lui le meilleur accueil et souhaitons-lui une bonne intégration dans notre commune.

André Brottet, adjoint.

#### OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Mardi, mercredi, jeudi, samedi  
de 9h00 à 12h00

Jeudi de 14h00 à 16h30

#### SECRÉTARIAT

TÉL 04 78 48 12 09 - Fax 04 78 48 15 09

#### ÉCOLE PUBLIQUE MICHEL SERRES

TÉL 04 78 48 16 79 - Fax 04 78 48 17 24

#### RESTAURANT SCOLAIRE

TÉL 04 78 48 17 34

#### LOCAL DES POMPIERS

TÉL 04 78 48 15 80

#### MÉDIATHÈQUE

TÉL 04 78 48 14 69

## INFOS MUNICIPALES

### POURQUOI UN PROJET D'INSTALLATIONS SPORTIVES INTERCOMMUNALES ?

• A Pollionnay, le terrain de football a été construit en 1977, un terrain de boules lui a été adjoint en 1980. Depuis cette époque, ce stade a permis à beaucoup de joueurs de tous âges de s'adonner à leur sport favori. Force est tout de même de constater que cet équipement n'est plus adapté aux normes actuelles. En effet, le club de foot avait déjà fait part à la commune du problème de la non conformité aux normes du terrain de foot, mais aussi des vestiaires, non conformité qui pourrait conduire à empêcher les matches à Pollionnay en cas d'accès à un niveau supérieur de l'équipe seniors, ce que nous lui souhaitons pourtant vivement ! Quant au terrain de boules, il pose lui aussi des problèmes à ses utilisateurs qui en sont réduits à organiser les compétitions... sur le terrain de foot !

• A Sainte Consorce, il n'y a pas de terrain de football, donc pas d'équipe. Les joueurs doivent rejoindre les clubs des communes environnantes.

La construction d'un terrain et d'équipements adéquats entre nos deux communes, et donc proche de Sainte Consorce, permettrait à nos jeunes joueurs de rejoindre l'équipe de Pollionnay déjà bien structurée.

De plus, d'autres aménagements pourraient également permettre l'accueil d'autres activités sportives.

### VOS ÉLUS DE NOS DEUX COMMUNES ONT CHOISI DE RÉFLÉCHIR À UNE SOLUTION INTERCOMMUNALE. POURQUOI ?

Partager les coûts de construction. Chacun comprendra bien sûr que construire un tel équipement à deux permet de partager les frais. Cela est d'autant plus important que la réflexion à conduire devra s'inscrire dans une vision à long terme. Nos équipements actuels sont soit inexistant, soit très réduits. Il est d'ores et déjà nécessaire de penser à l'avenir : quels autres équipements seront nécessaires ?

Assurer le fonctionnement des clubs. Aujourd'hui, le fonctionnement des clubs est complètement tributaire de quelques bonnes volontés de nos communes qui donnent temps et parfois argent pour faire fonctionner les associations. On peut même ajouter que le recrutement de joueurs pose parfois des problèmes (voir à ce sujet

l'appel du club de foot de Pollionnay). Un recrutement de dirigeants et joueurs sur nos deux communes serait sans doute de nature à faciliter les choses pour tout le monde. Les soucis sont peut-être un peu différents pour nos amis boulistes des deux communes. Nous savons qu'ils se connaissent bien entre eux et que la coopération est déjà une réalité.

Partager les coûts de fonctionnement. Nos communes versent des subventions, toujours trop modestes bien entendu. Déjà aujourd'hui l'éclairage du modeste stade de Pollionnay coûte un peu plus de 30 000 F/an. Par ailleurs, construire un équipement c'est espérer et se donner les moyens pour qu'il soit utilisé ! Il est donc nécessaire de songer maintenant au fonctionnement de demain. Il ne serait pas raisonnable d'attendre des dirigeants sportifs qu'ils assurent eux-mêmes la tonte des pelouses, l'entretien des abords, le ménage et l'entretien des vestiaires ; il y a donc là des coûts de fonctionnement à prévoir de façon inévitable. Partager les dépenses à deux communes, c'est se donner des chances de faire mieux tout en maîtrisant les dépenses publiques.

Pour commencer cette réflexion, nos deux communes se sont dotées d'une commission intercommunale qui, très prochainement, prendra contact avec les associations ou personnes intéressées par le projet. Par ailleurs, vous serez tenu informés de l'avancement des études dans les pages de ce bulletin. A bientôt donc.

Yves Berthier, 1<sup>er</sup> adjoint à Ste Consorce.  
Jean-Paul Jasserand, 1<sup>er</sup> adjoint à Pollionnay.

### UN NOUVEAU GÎTE RURAL À POLLIONNAY

Chez Bernadette et Jacques Dollé  
au lieu-dit les Balmes

Pour tous renseignements,  
téléphonez au 04 78 48 16 63

Nous vous rappelons aussi que  
**Mme Danièle Dory**  
est propriétaire d'un gîte rural  
au lieu-dit La Rapaudière  
tél. 04 78 48 15 06

## INFOS MUNICIPALES

### ÉTUDE D'URBANISME... (SUITE)

Vous le savez, la commune a déjà fait réaliser par une équipe d'étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Lyon une étude d'urbanisme qui portait essentiellement sur le centre bourg. Cette première étude a consisté d'abord en un travail poussé de diagnostic sur l'état de la commune dans les domaines de l'urbanisme et de la vie économique. A partir de ce diagnostic et après avoir fixé les principaux enjeux de développement tant à l'échelle de la commune qu'à celle du centre bourg proprement dit, diverses propositions d'aménagement du centre bourg avaient pu être ébauchées. Ces propositions étaient pour une part, d'ordre général, dans un second temps, des propositions plus concrètes sous la forme de trois scénarios avaient été faites. Les résultats vous en ont été présentés lors d'une réunion publique le 1<sup>er</sup> juillet 1998. Les documents produits alors sont pour vos élus des outils de travail très souvent utilisés.

Aujourd'hui, le Conseil municipal a décidé de confier à la DDE une étude beaucoup plus pratique sur l'aménagement du centre bourg. Cette seconde étude doit permettre la définition d'un Schéma Directeur d'Aménagement du centre bourg. Seront en particulier étudiés de très près des aspects comme la circulation routière, piétonne, cycliste dans notre bourg. Des solutions précises seront proposées pour, entre autres, assurer la sécurité des piétons, permettre un stationnement plus harmonieux dans notre village, etc. L'étude de ce Schéma Directeur d'aménagement du bourg s'inscrit dans la dynamique de revitalisation du centre bourg conduite par la commune et illustrée par les efforts en faveur du tourisme ou tout simplement l'ouverture prochaine d'un local multi-services.

Cette nouvelle étude devra elle aussi être présentée aux habitants de la commune d'autant plus qu'elle devrait conduire à des projets précis. Nous en reparlerons donc.

Jean-Paul Jasserand, adjoint.



#### DÉPANNAGES ÉLECTRO-MÉNAGER

Votre spécialiste :

**ROGER BRIARD**

Magasin : 13, place du Marché - VAUGNERAY  
Tél. 04 78 45 87 30 - Fax 04 78 45 93 78

### UNE NOUVELLE ASSISTANTE SOCIALE POUR NOTRE SECTEUR

Madame Christèle Vincentz

Maison du Département  
11, rue Le Boulevard  
69670 Vaugneray  
tél. 04 78 45 78 20

Permanence à Pollionnay le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi  
de chaque mois de 10 h à 12 h à la MJC

Début le 6 octobre

### PRÉSENTATION DU CCAS

#### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS, que nos anciens appelaient le bureau d'aide sociale, est pour la commune l'instance d'aide à celles et ceux qui rencontrent des difficultés liées aux aléas de la vie. Ces souffrances humaines bien souvent vécues dans l'intimité se traduisent généralement à l'extérieur par des problèmes matériels et financiers.

Le CCAS est un lieu de solidarité,  
de proximité au service de tous

Le CCAS, après avoir étudié une situation, après s'être aussi entouré des conseils des services sociaux et vérifié la légalité du choix envisagé, prend une décision. Il peut apporter un secours en argent, sous forme de prêts sans intérêt ou de dons ; il peut aussi être amené à refuser une demande. De toute façon, l'aide est ponctuelle et limitée. Si l'aide financière est importante, elle n'est pas suffisante. Le CCAS peut apporter une aide morale, être le relais auprès des services sociaux du secteur.

La partie la plus visible du CCAS apparaît au moment des fêtes de Noël. C'est le CCAS qui organise le repas des anciens et qui porte le colis à ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

## INFOS MUNICIPALES

Le tableau ci-dessous vous présente le compte administratif du budget de fonctionnement du CCAS pour les trois dernières années ainsi que le budget primitif pour 1999.

FONCTIONNEMENT : DÉPENSES	CA 1996	CA 1997	CA 1998	BP 1999
Achats et variations de stock	12 281,60	7 439,94	5 100,00	7 000,00
Fêtes et cérémonies	3 500,00		1 500,00	1 607,62
Publicité, publications				500,00
Réceptions (repas personnes âgées)		5 900,00	7 000,00	9 000,00
Secours et dots	686,65	6 180,55	2 760,00	8 000,00
Subventions		6 200,00	6 300,00	8 000,00
<b>Total des dépenses de fonctionnement (CFs3)</b>	<b>16 468,25</b>	<b>25 720,49</b>	<b>22 660,00</b>	<b>34 107,62</b>

FONCTIONNEMENT : RECETTES	CA 1996	CA 1997	CA 1998	BP 1999
Concessions au cimetière	5 661,00	4 162,00	666,00	1 000,00
Subvention commune	10 000,00	10 000,00	12 000,00	17 500,00
Autres subventions, participations		450,00	500,00	
Quêtes (mariages...)	1 871,20	750,00	1 710,00	
<b>Total des produits de fonctionnement (PFs1)</b>	<b>17 532,20</b>	<b>15 362,00</b>	<b>14 876,00</b>	<b>18 500,00</b>
Excédent de fonctionnement reporté	32 686,16	33 750,11	23 391,62	15 607,62
<b>Total des recettes de fonctionnement (PFs2)</b>	<b>50 218,36</b>	<b>49 112,11</b>	<b>38 267,62</b>	<b>34 107,62</b>

Excédent/déficit de fonctionnement de clôture	33 750,11	23 391,62	15 607,62	0,00
---	-----------	-----------	-----------	------

On pourra noter que l'essentiel du budget provient de la subvention décidée par le Conseil municipal. Néanmoins, il faut aussi noter que régulièrement le CCAS reçoit des dons, en particulier lors des mariages. Des aides, qui apparaissent au budget d'investissement, sont aussi octroyées sous forme de prêt sans intérêt pour dépanner des personnes.

Notre commune ne reste pas en dehors des phénomènes que traverse actuellement notre société. L'instabilité des familles et le chômage fragilisent bon nombre de nos concitoyens.

Face à des liens qui se distendent et face à la précarité qui progresse, notre commune doit être généreuse tout en affirmant ses exigences : aider sans assister, aider en garantissant à l'autre sa dignité et aider en mettant chacun devant sa part de responsabilité.

Les membres du CCAS du Conseil municipal : Gilbert Marignier, André Brottet, Jean-Paul Jasserand, Hervé de Rouville.

Désignés par le Conseil municipal : Danièle Picotin, Brigitte Kajo, Maurice Bouchard, Roger Deroux et Maurice Desprats.

Que toutes et tous soient remerciés pour leur dévouement.

Jean-Paul Jasserand, André Brottet, adjoints.

### CENTRE AÉRÉ GRÉZIEU-LA-VARENNE POLLIONNAY SAINTE CONSORCE

#### LE BILAN DE L'ÉTÉ 1999 POUR POLLIONNAY

Dix-neuf enfants de notre commune ont participé (neuf enfants de moins de 6 ans et dix enfants de plus de 6 ans).

Au total, cent trente journées enfants.

Coût pour la commune : 2 860 F

## INFOS MUNICIPALES

### A PROPOS DE LA FONCTION DE NOTRE GARDE CHAMPÊTRE

Pour aborder cette question, prenons l'exemple de l'école. Il y a quelques mois, nous avons demandé à M. Latour d'assurer la régulation du flux des véhicules sur le parking de l'école le mercredi midi, le moment le plus critique de la semaine, pour des raisons évidentes d'ordre et de sécurité.

Nous avons été surpris par les réactions de quelques personnes supportant mal les règles de discipline indiquées par notre garde.

Certes, M. Latour a plusieurs fonctions : divers services, maintenance des bâtiments communaux, entretien des espaces extérieurs du centre bourg, gestion d'une régie municipale. Mais M. Latour a aussi une fonction de police municipale. Il a surtout un rôle de conseil et de prévention, mais il peut être amené à sanctionner, il a un pouvoir de police, il est assermenté.

Que ce soit à l'école ou ailleurs, nous demandons tout simplement à chacun de faire preuve de civisme.

Le Maire.

### AGENCE POSTALE

En raison des travaux d'aménagement du local commercial multi-services (voir bulletin de juin 1999), le Bureau de l'Agence Postale a déménagé provisoirement dans les locaux de l'ancien restaurant scolaire, face à la médiathèque.

Les jours et heures d'ouverture restent inchangés.

### COMMISSION ENVIRONNEMENT

Afin de permettre à chacun (promeneur, ramasseur de champignons, cavaliers, vététistes, etc.) de profiter pleinement de notre environnement, nous vous communiquons les dates de période de chasse.

- **Battue grands gibiers** (chevreuils, sangliers) en forêt principalement :
  - les dimanches 12 et 19 septembre 1999 de 7 h 30 à 12 h 00 ;
  - les samedis 9, 16 et 23 octobre 1999 de 7 h 30 à 12 h 00 ;
  - à partir du 30 octobre 1999, tous les samedis de 13 h 00 à 18 h 00 jusqu'à réalisation du plan de chasse.

Exceptionnellement,  
pas de chasse le 27 novembre 1999.

- **Chasse petit gibier**, plaine + forêt :
  - tous les dimanches à partir du 26 septembre 1999, 8 h 00 ;
  - tous les dimanches et mercredis à partir du mois de novembre jusqu'à la fermeture le 31 janvier 2000.

Soyons courtois et respectueux de chacun.

Bonne saison à tous.

Michel Bouchard.



## INFOS MUNICIPALES

### POLLIONNAY CANDIDAT AU CONTRAT EDUCATIF LOCAL

Grâce au travail de qualité effectué par les enseignants, le personnel communal et les intervenants périscolaires avec le soutien des parents et du Sou des Ecoles, notre centre de loisirs sans hébergement périscolaire est reconnu par la Direction départementale de jeunesse et sport comme étant un site novateur. Cette instance nous a accordé une aide exceptionnelle de 30 000 F. Pour rendre cette aide pluriannuelle, nous avons posé notre candidature à un nouveau dispositif : le contrat éducatif local.

Les finalités de ce contrat : aider l'enfant dans la construction de ses apprentissages, dans la construction de sa personnalité et dans la construction de ses relations aux autres.

L'objectif est aussi de favoriser des passerelles avec le tissu associatif local.

Souhaitons que notre candidature soit retenue pour "un plus" qui ne pourra que promouvoir un existant déjà satisfaisant.

André Brottet, adjoint.

### ETAT CIVIL

#### ■ NAISSANCES

Liselotte Darfeuille, née le 16 juillet 1999.  
Philippe Maza, né le 11 août 1999.  
Raphaël Blanc, né le 9 septembre 1999.

#### ■ MARIAGE

Raphaël Ville et Nelly Rivoire, le 10 juillet 1999.  
Raphaël Gonsard et Corine Vessella, le 17 juillet 1999.  
Denis Noyel et Isabelle Champetier, le 28 août 1999.  
Frédéric Blanchet et Isabelle Devaux, le 18 septembre 1999.

#### ■ DÉCÈS

Luigi Viale, le 29 juin 1999.  
Marcelle Sivelve Vve Grange, le 3 juillet 1999.  
Nardina Gnemmi Vve Richard, le 9 août 1999.  
Simone Giraud divorcée de Revel, le 23 août 1999.  
Renée Poirrotte Vve Bellion, le 25 août 1999.  
8 décès aux Aurélias.  
1 décès aux Presles.



Matériels pour l'ennoblissement textile  
CONSTRUCTEUR - Bureaux et ateliers

La Rapaudière - 69290 POLLIONNAY (Région Lyon)

Tél. : 33 (04) 78 48 11 44 - Fax 33 (04) 78.48.11.45



Mécanique • Carrosserie  
Peinture  
Vente neuf & occasion

**GARAGE CHAPOLARD**

Agent Peugeot

6 route des Pierres Blanches - 69290 GRÉZIEU-LA-VARENNE  
Tél. 04 78 57 02 09 • Fax 04 78 57 29 98

**bricogiro**  
la passion du bricolage!

CRAPONNE : 33 avenue Ed. Millaud  
Tél. 04 78 57 33 11

### Jacques Poix Communications

PAO  
PHOTOCOPIE  
N & B - COULEUR  
IMPRIMERIE  
PAPETERIE



2 ADRESSES  
POUR MIEUX  
VOUS SERVIR

50, av. Victor Hugo  
T A S S I N  
Tél. : 04 78 34 89 18  
Fax : 04 78 34 88 91

68, av. Ed. Millaud  
C R A P O N N E  
Tél. : 04 78 44 87 66  
Fax : 04 78 44 62 35

## INFOS MUNICIPALES

### CONTAINERS SABLES/GRAVILLONS

Dans le courant de l'hiver dernier, des containers remplis d'un mélange de sable et gravillons ont été disposés par les employés municipaux en des lieux où neige et verglas sont les plus persistants sur les voiries.

Ceux-ci sont à la disposition des usagers de la voirie concernée, mais seulement de la voirie publique.

Donc, pour le respect de la vie communautaire, il est interdit de remplir poubelles ou autres contenants de tous genres pour une utilisation dans une propriété privée ou sortie d'habitation.

Robert Ravel, adjoint.

### RÉSEAU GAZ

#### 2<sup>e</sup> TRANCHE

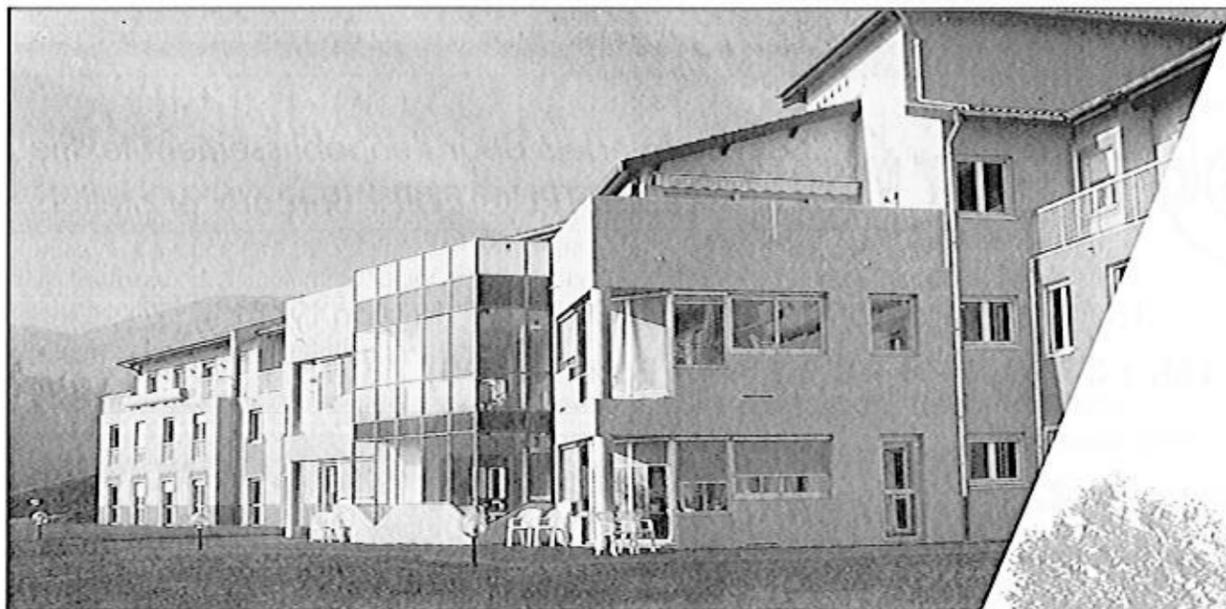
La deuxième tranche de construction du réseau gaz par G.D.F. débutera courant décembre 1999. Elle concernera le quartier de la Poizatière, le chemin du Labbé, la route de La Poizatière et l'avenue N.D. de Lorette.

Les riverains concernés et intéressés par une desserte en gaz peuvent contacter le service commercial de G.D.F., M. Gérard Le Petit, tél. 04.74.01.24.07.



Merci

de faire confiance aux annonceurs  
qui aident à la parution du bulletin municipal



Etablissement médicalisé pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de toute affection neurologique nécessitant une prise en charge. Celle-ci est assurée par une équipe soignante adaptée, encadrée par un personnel médical spécialisé. Cure médicale - Long séjour

69290 Pollionnay par Craponne - Tél. : 04 78 87 42 42 - Fax : 04 78 87 42 00

Les Aurélias

## INFOS MUNICIPALES

### EN ROUTE VERS L'AN 2000 !

La préparation de la fête de l'an 2000 est lancée, elle est programmée les 24 et 25 juin prochains



Ses premières pistes sont esquissées. La fête sera organisée sur le samedi soir et le dimanche toute la journée. Des idées commencent à surgir : son et lumières, défilé de rue, olympiades interclasses, repas, bal populaire, etc. Vous pouvez encore nous rejoindre pour apporter d'autres idées et pour vous associer à cette préparation. Dès la prochaine rencontre prévue le mardi 26 octobre à 20 h 30, en mairie, nous arrêterons l'architecture de cette manifestation. Après il sera trop tard ! Cela étant, nous aurons besoin de votre contribution tout au long de la préparation, y compris les jours "J". Au prochain rendez-vous.

André Brottet, adjoint.

### CARRIERES POCCACHARD SARL

GORRE GRAVILLONS OCRE ROUGE JAUNE

ENROCHEMENT PIERRES JAUNES A MURET

TOUS PRODUITS DE CONCASSAGE

LA RAPAUDIÈRE - POLLIONNAY - 69290 CRAPONNE

LESPINASSE - BOYER 42460 CUINZIER

LEPY - POLEYMIEUX AU MONT D'OR 69250

TEL. : 04 78 48 13 14

Fax : 04 78 48 17 54

## VIE DE L'ÉCOLE

### ÉCOLE PUBLIQUE MICHEL SERRES

#### APRÈS LA RENTRÉE, LE POINT SUR LES EFFECTIFS

- **Classe maternelle de Marielle Malagutti**  
33 élèves (12 enfants de 2 ans, 21 enfants de 3 ans)
  - **Classe maternelle de Louis Do Bazin**  
28 élèves (14 enfants de 4 ans, 14 enfants de 5 ans)
  - **Classe primaire de Françoise Béranger**  
22 élèves (16 enfants de CP, 6 enfants de CE1)
  - **Classe primaire de Marie Odile Micolon**  
23 élèves (17 enfants de CE1, 6 enfants de CE2)
  - **Classe primaire de Roger Beaumont**  
22 élèves (14 enfants de CE2, 8 enfants de CM1)
  - **Classe primaire de Lucien Mazard**  
24 élèves (6 enfants de CM1, 18 enfants de CM2)
- soit 61 élèves en classes maternelles (33 enfants petite section, 28 enfants grande section)  
– et 91 élèves en classes primaires (16 enfants en CP, 23 enfants en CE1, 20 enfants en CE2, 14 enfants en CM1, 18 enfants en CM2), soit au total 152 enfants.

La rentrée s'est faite sur les mêmes bases, 6 classes, et la même équipe enseignante.

- **Horaires CLSH :** de 7 h 30 à 8 h 30.
- **Horaires de la classe :** de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 16 h 15. (Deux mercredis sur trois de 8 h 30 à 11 h 30).
- **Horaires CLSH :** de 16 h 15 à 18 h 00.

Adresse : Route des Presles.

Tél. : 04 78 48 16 79

Fax : 04 78 48 17 24

Directeur : Roger Beaumont.

Bonne année scolaire à tous,

André Brottet,  
adjoint aux affaires scolaires.



## ASSOCIATION DES FAMILLES

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 1999, l'Association des Familles de Pollionnay reprend du service, pour rassembler les habitants de Pollionnay (anciens et nouveaux). Afin d'animer cette association dans les meilleures conditions, nous vous attendons nombreux. Les prochaines activités que nous vous proposons sont les suivantes :

- couture, plutôt le lundi ou le mardi ;
- gymnastique (stretching, yoga, relaxation, step... en alternance), plutôt le mercredi après-midi.

Si vous souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Mme Delorme Nathalie (présidente) au 04 78 48 14 51 ou laisser un message dans la boîte aux lettres de la mairie.

Les nouveaux membres du bureau sont :

- Présidente : Nathalie Delorme.
- Vice-président : Hervé Derouville.
- Trésorière : Nancy Pefaire.
- Secrétaire : Brigitte Andronnet.

A très bientôt.

La présidente, Nathalie Delorme.

## CLUB DE FOOT

Madame, Monsieur

Cette année encore l'AS Pollionnay pourra compter sur ses équipes de jeunes. Ils seront soutenus par une équipe d'encadrement dynamique. A ce titre, les nouvelles inscriptions sont les bienvenues.

Tel. : 04 78 48 13 70 P. Vial  
ou 04 78 48 15 06 T. Geffroy

Le club disposera également d'une équipe senior en deuxième série. Elle sera entraînée par M. ESPARRON, ancien entraîneur de l'équipe Excellence de Craponne. Son objectif est de faire monter l'équipe de POLLIONNAY en première série. C'est un pari osé qui nous offrira, à n'en pas douter, une saison passionnante. Nous aurons besoin de votre soutien et plus spécialement lors des rencontres à domicile qui auront lieu :

- le 26/09/99 contre Albigny A.S.2
- le 07/11/99 contre Heyrieux J.A.3
- le 21/11/99 contre Francheville FC 2

Le Club de Foot

## HAUTE COIFFURE RENATO



# Renato

STYLISTE

Création



PRODUITS L'ORÉAL

TASSIN

157, av. Charles de Gaulle Tél. 04.78.34.77.71

CRAPONNE

66, av. Edouard Millaud Tél. 04.78.57.33.60

# LIRE EN FÊTE AVEC LA MJC ET...



## 15, 16 OCTOBRE

# EN FÊTE

MJC et Médiathèque vous proposent 2 jours d'animation

Si vous lisez ces lignes, vous savez déjà par la page de couverture que la MJC et la Médiathèque seront en fête les 15 et 16 octobre, s'associant ainsi au grand événement national.

Elles vous invitent bien cordialement à cette grande fête du livre et donc de tous les lecteurs... "en herbe" ou plus confirmés. Voir programme dans ce bulletin.

Ces temps de sensibilisation au livre et à l'écrit en général seront aussi un temps de découvertes et de dialogues avec divers écrivains, dessinateurs et professionnels. Un large choix de documents vous sera proposé à l'intérieur comme à l'extérieur de la Médiathèque et vous pourrez aussi découvrir les nouvelles acquisitions de BD pour enfants et adultes et consulter sur place nos CD-ROM.

Ce sera aussi, nous l'espérons, l'occasion pour nous d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune qui pourront ainsi faire plus ample connaissance avec la MJC et la Médiathèque.

Quelques rappels :

- **Permanences de la Médiathèque :**  
les mercredis, samedi et dimanche de 10 h à 12 h.
- **Inscriptions :**
  - Adultes : 30 F.  
Inscription complémentaire à la vidéothèque : 60 F.
  - Enfant : gratuité jusqu'à 14 ans.

Bonne rentrée, bonne lecture, et... bonne fête du livre!

Tristane Almosnino.

# ... LA MÉDIATHÈQUE

DANS LE CADRE DE LIRE EN FÊTE  
LA MJC ET LA MÉDIATHÈQUE VOUS PROPOSENT  
DEUX JOURS D'ANIMATION  
LES 15 ET 16 OCTOBRE A POLLIGNAY

## VENDREDI 15

- Après-midi, Ecole M.SERRES :  
Découverte du livre avec R. AYATS et A. DURBEC (auteur et illustrateur) et Mme. LAMOUILLE (Bayard-Presses)
- 20h.30, Salle des Associations :  
Josette CHAVAND présente et dédicace son livre "Au four et au moulin" : un siècle d'histoire familiale et régionale.

## SAMEDI 16

- matin
- 10h.30, de l'Ecole à la Médiathèque par la Maison de Retraite :  
Défilé costumé en personnages de contes ou BD, accompagné par la Clique.
- 11h.30, devant la Médiathèque :  
Jeu-devinette : " Où est Charlie ? "  
Apéritif offert par la Mairie.
- 12h. Repas casse-croûte sur place proposé par le Sou des Ecoles.

ET AUSSI...

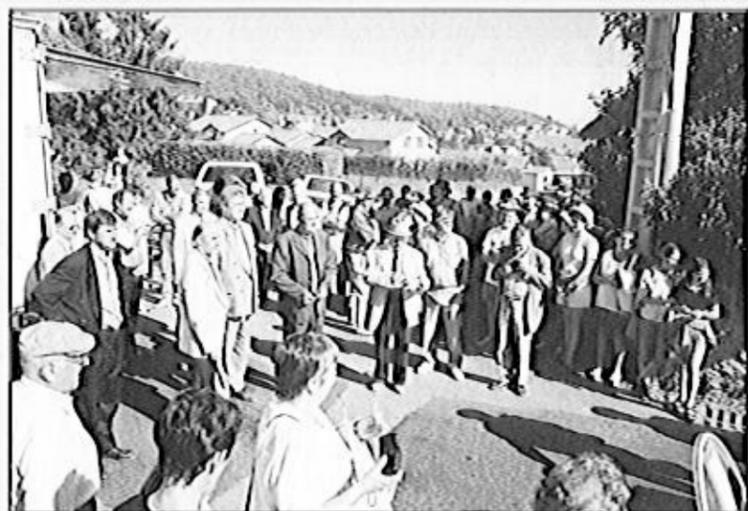
- Présentation et Vente de BD et de livres illustrés (adultes et enfants) sous le chapiteau avec le concours de Mme BOLLAND (Librairie DRLP à Lyon) et de Mr FRANCOIS (Jardin des Lettres à Craonne)
- Porte ouverte à la Médiathèque.
- Expositions : "Les héros de la BD" et "La Maison de Tom-Tom et Nana".

## SAMEDI 16

- après-midi
- de 13h.30 à 15h.30, Salle des Associations :  
Concours BD de 6 à 16 ans.
- de 13h.30 à 16h.30, sous le chapiteau  
Bourse-échange de livres.
- de 13h.30 à 16h.30, à la MJC  
Fresque BD géante réalisée par Olivier TEULADE et Louis-Do BAZIN, Caricatures.
- 16h.30, Salle des Associations :  
Résultats du concours BD et remise des prix.
- 17h.  
Fresque vivante par le groupe "Théâtre-Impro" de la MJC.

Avec le concours de : Association des Amis de la BDP, Municipalité, Ecole Michel Serres, Comité des Fêtes, Clique, Sou des Ecoles

## FOIRE DE POLLIONNAY, AU BOUT DE 20 ANS,



La vingtième édition d'une manifestation est toujours un événement particulier, la foire de Pollionnay a vécu ce cap avec réussite.

Un grand bravo et un grand merci à "Lulu" Chantre et à son équipe qui ont su faire de la foire de Pollionnay un rendez-vous qui compte dans notre région.

Le Conseil municipal.



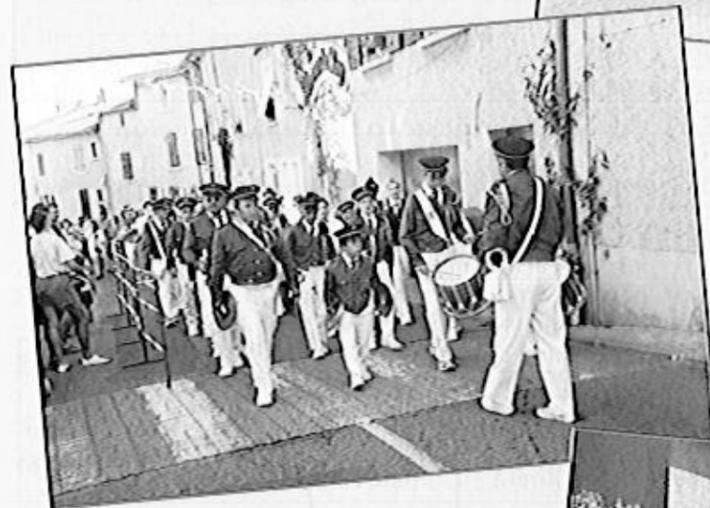
## UN SUCCÈS JAMAIS DÉMENTI



FOIRE DE POLLIONNAY...



...SUITE



## LA VIE ASSOCIATIVE

### MAISON DES JEUNES

#### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Date	Manifestations
Samedi 18 septembre 1999	Porte ouverte
Dimanche 26 septembre 1999	Concert classique dans le parc du château
Dimanche 3 octobre 1999	Forum des associations
Samedi 16 octobre 1999	Sortie VTT
Samedi 23 octobre 1999	Assemblée générale
Samedi 30 octobre 1999	Halloween
Samedi 6 novembre 1999	Mégazone
Samedi 27 novembre 1999	Sortie culturelle : théâtre, cinéma, danse
Samedi 4 décembre 1999	Concert reggae
Mercredi 8 décembre 1999	Participation inter-association pour les illuminations
Samedi 15 janvier 2000	Sortie spéléologie en famille
Samedi 22 janvier 2000	Bowling
Samedi 5 et dimanche 6 février 2000	Week-end ski au Plan de la Vache
Samedi 4 mars 2000	Soirée MJC
Samedi 18 mars 2000	Sortie karting
Samedi 8 avril 2000	Randonnée en famille
Samedi 6 mai 2000	Concert
Dimanche 14 mai 2000	Course à pied
Samedi 27 et dimanche 28 mai 2000	Descente de l'Ardèche
Samedi 24 et dimanche 25 juin 2000	Fête de l'an 2000
Juin 2000	Ardèche
Juillet 2000	Hydro-speed

#### L'ACTIVITÉ PÊCHE REPREND

Un samedi sur deux comme avant, à partir du samedi 2 octobre 1999 et toujours avec Gérald. On ne change pas une équipe qui gagne!!!

#### SORTIE MÉGAZONE

L'année dernière, les participants s'étaient régalés. Nous recommencerons donc le samedi 6 novembre 1999. Venez nombreux vous inscrire.

#### LA FOIRE : VOUS Y ÉTIEZ ; NOUS AUSSI!!!

La MJC vous a proposé un "Café délires" et une vente de gâteaux en association avec le Sou des Écoles. De 14 h à 18 h, nous avons accueilli les "clients" d'une façon étonnante en leur proposant d'être soit témoin soit complice des thèmes d'improvisations proposés par l'équipe du Théâtre d'Improvisation de Pollionnay. De l'insecte dans le café à la cravate "arrangé" de notre maire en passant par le gâteau goûté par le serveur, par

les serveurs étrangers, par la monnaie rendue en euro, par les erreurs de commande et bien d'autres, les consommateurs ont apprécié l'humour de tous les serveurs ainsi que du directeur de l'établissement et du videur de service.

Grâce à des amis, nous avons "violenté", arrosé copieusement et expulsé des clients complices pour des gags difficiles.

Sachez que le groupe du Théâtre par l'Impro reprend cette année le jeudi de 20 h à 21 h 30 et si cela vous tente, ils vous accueilleront de la même manière!!!

#### FOIRE DE POLLIONNAY

"Café délires!" Lors de la foire, "le café délires" a participé à la bonne humeur générale. Ça vous a plu? Toute la troupe du Théâtre Impro a contribué à faire vivre ce café pas comme les autres? des gags, du rire, de l'humour...

Merci au Sou des Écoles pour sa participation et à toute la troupe d'impro... A la prochaine!

## LA VIE ASSOCIATIVE

### HALLOWEEN : LA NUIT DES MORTS VIVANTS!



Fantômes, sorcières et autres épouvantails...

A la MJC, les enfants sont conviés à participer à Halloween. Ce jour-là, les enfants de Pollionnay, grimés et déguisés par nos soins, passeront accompagnés d'adultes, faire le tour des foyers... Friandises et bonbons, sourires et bon accueil, seront leur récompense.

Tous ceci le 30 octobre 1999.

Merci.

### 8 DÉCEMBRE : LA FÊTE DES LYONNAIS ET... DES ALENTOURS!

Organisée par le Comité des fêtes et la MJC, nous invitons la populace à festoyer avec nous...

Crêpes, gaufres, vin chaud, marrons pour les ventres pressés. Animations et musique pour les têtes festives.

Nathalie Teulade.

### CONCERT REGGAE LE 4 DÉCEMBRE 1999

Salut les lecteurs. Ça y est! Le nouveau rendez-vous de la fiesta reggae est pris. Ça se passera le 4 décembre et vous aurez l'occasion d'écouter et de danser la nouvelle formation 99 des Bôtamins. Avec toujours le fidèle Erwan, avec son "sound system", 100% jamaïcain C. Lektor Kounta Kinte. Cette année en prime la formation qui a enflammé la fête de la musique à Pollionnay "Jungivibe". Donc, pour résumer, vous pouvez danser sur le reggae, raggamuffin, souk, funky, ska et beaucoup de club music. En espérant vous voir sur le "dancefloor". A bientôt.

### GARDE D'ENFANT

Noms et disponibilités des personnes assurant des gardes d'enfants (voir tableau ci-dessous)

Tarif : 30 F de l'heure avec un minimum d'une heure.

Ramener la personne qui assure la garde le soir

Pour toutes précisions, contacter la MJC au :

04 78 48 10 03.

Le bureau

### Noms et disponibilités des personnes assurant des gardes d'enfants

Nom	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Laure F. 04 78 45 97 61	non	non	non	non	19 h à 23 h	19 h à 23 h	toute la journée
Nelly V. 04 78 48 12 90	19 h à 23 h	toute la journée	toute la journée				
Laurent G. 04 78 48 18 90	non	non	non	non	toute la journée	toute la journée	non
Amandine B. 04 78 48 16 11	19 h à 23 h	19 h à plus	16 h à plus	16 h à 23 h			

## LA VIE ASSOCIATIVE

### CLUB DES RETRAITÉS "LE TILLEUL"



De gauche à droite : M. et Mme Marignier André  
et M. et Mme Janin-Thivos

Le 17 juin dernier, le club avait la grande joie d'honorer, outre les anniversaires du 2<sup>e</sup> trimestre, dont quatre fêtaient leurs 80 printemps, deux couples faisant l'amitié de fêter avec leurs amis du Club, leurs noces d'or et de diamant.



En effet, les époux Janin-Thivos se sont mariés le 29 avril 1939 à Frontenas et ont eu la joie d'accueillir à leur foyer 11 enfants dont 9 sont toujours vivants, 21 petits enfants et 10 arrière petits enfants.



Les époux Marignier se sont mariés le 7 mai 1949 à Marcy-l'Étoile et de cette union sont nés 4 enfants et la famille s'est agrandie avec l'arrivée de 12 petits enfants.



Le club, leurs familles, leurs amis, souhaitent à ces deux couples de longues années de tendresse et de bonne santé et les remercient de leur présence tout au long de cet après-midi anniversaire.

Le Club a par ailleurs besoin de tous, retraités en particulier. Un appel est lancé pour que tous ceux qui le peuvent viennent le rejoindre. Amitié et ambiance assurées, plus on est nombreux, plus on rit.

Club Le Tilleul.

Le texte ci-dessus a été publié sur le Progrès le 12/07/99.

## LA VIE ASSOCIATIVE

### QUE SE PASSE-T-IL À LA MAISON DE LA RENCONTRE ?

#### 20<sup>e</sup> FOIRE

Le soleil et la foule des visiteurs étaient au rendez-vous. Nous proposons cette année une exposition "La rencontre des Arts".

- Les sculptures sur bois de Philippe Denis aux noms évocateurs comme "Deux pour un enfant", "Confiance pour confidences", "Un instant à deux", le tout sculpté dans le chêne, l'olivier en passant par le merisier.

Philippe Denis installé devant l'entrée de l'exposition a travaillé toute la journée sur une pièce en cours.



- Les fusains et sanguines d'Henri Philippe présentaient tour à tour, rues et quartiers du Vieux Lyon, marionnettes de Guignol et sites de France du Château de Marguerite de Bourgogne à l'Estérel en passant par Thiers.

L'artiste nous rendit visite l'après-midi et répondit à de nombreuses questions.



- Les peintures de Claude Tardy, inspirées par les beaux paysages et monuments du chemin de Saint Jacques de Compostelle, invitaient au voyage.

L'artiste présente toute la journée, s'initia même à la sculpture sur bois.

- Les brodeuses du cours 1998-1999 avaient également exposé leurs chefs-d'œuvre qui enchantèrent la gente féminine. Cette activité broderie a repris fin septembre.



#### FORUM DES ASSOCIATIONS

La Maison de la Rencontre présentera ses activités, le dimanche 3 octobre 1999.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1999

Elle se tiendra le dimanche 10 octobre dans le local à partir de 10 h.

#### DIMANCHES CAFÉ

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanches de chaque mois pour partager une boisson ou faire "un brin de causette".

Pour le bureau Andrée Roux.

## LA VIE ASSOCIATIVE

### EQUIPAGE LA LETTRE DE CHEVAL ET HANDICAP

DERNIÈRE ÉDITION, JUILLET 1999

Comme beaucoup de personnes, vous avez été étonné(s) et même "choqué(s)" par l'annonce de la disparition de Cheval et Handicap...

La vie associative est une jungle au sein de laquelle il est nécessaire de trouver des appuis et financements sans lesquels un budget coule aussi sûrement que le "Titanic".

#### "CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE"

Vous le savez comme nous, nos cavaliers(ières) ne sont pas des électeurs pour la majeure partie d'entre eux,.... les institutions qui ont pour charge de les accompagner dans leur vie manquent cruellement d'argent elles-mêmes et malheureusement, ne peuvent pas toutes budgéter notre activité comme un soin.

Voilà encore le nerf de la guerre!

Une de nos plus chères revendications qui coûtera notre existence, nous l'avons maintes fois répété : "l'équitation

thérapeutique est un soin psychologique prodigué par des professionnels à part entière".

Vous-même en étiez peut-être déjà convaincu(s), mais le système de santé français n'est pas encore en mesure de statuer notre profession, sans même parler de remboursement de Sécurité Sociale!

Cette réalité ne nous était pas inconnue, certes, mais l'aventure valait la peine d'être tentée... Nous (parents, amis, adhérents, professionnels) y avons cru!

L'équitation pour tous, un soin naturel et non traumatisant... nos cavaliers nous ont émus, enthousiasmés, ravis et étonnés de leur bonheur et par leurs progrès de quelque nature qu'ils soient.

Les voilà encore une fois les premiers lésés par la disparition de l'association, et, si ce n'était vous, personne ne s'en soucierait...

#### Quel dommage!

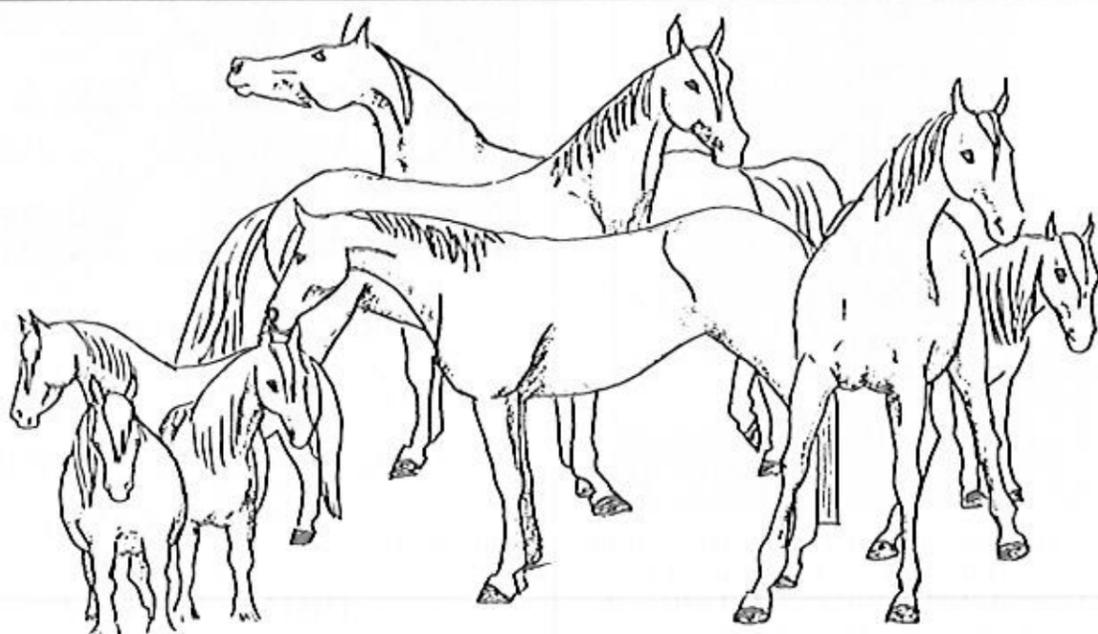
Et s'il fallait tout recommencer? Un jour, peut-être, mais il faudrait tant de changements... Sans parler seulement des finances, il faudrait sensibiliser le grand public et ne plus compter exclusivement sur les bonnes volontés taillades et corvéables à merci afin de faire fonctionner une activité aussi bénéfique...

Toutes ces difficultés n'effaceront cependant jamais le mieux être de nos cavaliers.

Tout ce qui est pris n'est plus à prendre!

A bientôt, peut-être, aux détours du monde des chevaux.

Régine Clappaz et Claire Marchaud.



Qu'ils s'appellent Cisco, Gitane, Antilope, Vanda, Julie, Pompon, E.T., Braho ou autrement, ils ont été nos compagnons de travail et nos alliés pour que nos cavaliers se sentent heureux et fiers.  
Merci à eux!

## LA VIE ASSOCIATIVE



### SAUVEGARDE DES COTEAUX DU LYONNAIS

#### LES DANGERS DE L'ÉTÉ 99

Le 22 juillet 1999, M. Mercier et Barre rencontraient le Premier Ministre et, en opposition avec la promesse faite le 6 juillet à notre délégation (élus et associations) par Mme Voynet, le CIADT (Conseil Interministériel d'Aménagement Du Territoire) décide pour la région, le 23 juillet à Arles :

- la poursuite des études d'un Contournement Ouest de Lyon pour aboutir à la détermination d'un périmètre d'étude suivie d'un cahier des charges.
- l'achèvement de l'A89 en réalisant une **autoroute concédée** entre Balbigny, Tarare et la **Tour de Salvigny...** qui viendrait se jeter dans le Contournement Ouest de Lyon.

#### CONTRE CES PROJETS, L'OUEST LYONNAIS VA SE MOBILISER PLUS FORTEMENT

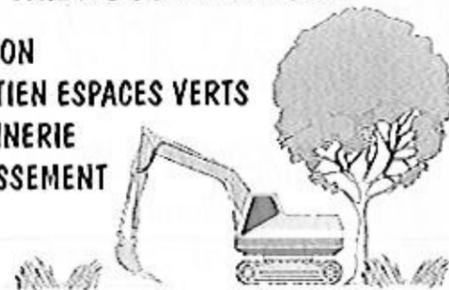
Avec un collectif d'élus de 1 200 membres, et d'avantage dans le futur, dont nous attendons une combativité accrue.

Avec la saisine de la CNDP (Commission Nationale de Débat Public), engagée par M. Moncharmont et 20 députés, une commission spéciale sera mise en place fin septembre 1999 pour des études supplémentaires de 6 mois.

Une demande de saisine a également été déposée contre le projet A45 (Lyon - Saint-Étienne) et il en sera sans doute de même à l'encontre de l'A89 sur la branche de la Tour de Salvigny.

#### M.BROSSARD Laurent

- CRÉATION
- ENTRETIEN ESPACES VERTS
- MAÇONNERIE
- TERRASSEMENT



Ponce Chenevière  
69290 POLLIGNAY  
N° Siret 415 261 163 00018

Tél. 04 78 48 18 62  
Portable 06 07 05 56 04

Nous attendons des informations complémentaires sur la réalisation d'un axe alternatif Chalon - Roanne - Saint-Étienne réclamé par le district de Roanne.

#### QUELQUES LUEURS D'ESPOIR

Pour 1996-2000, le plan faisait état de 27 milliards pour la route contre 1 milliard pour le rail. Pour 2000-2006, le nouveau plan indique 20 milliards pour la route contre 3,5 milliards pour le rail. Un progrès encore insuffisant certes, mais un progrès quand même.

De nouvelles directives du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France visent à contrôler sous les tunnels, en dehors de monoxyde de carbone, le **dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)** produit par les diesels (en particulier par les camions et poids lourds) ce qui conduira à repenser le coût d'un éventuel tunnel (7,2 km) sous le plateau de Condrieu, et en revoir les conditions d'accès (directive européenne 1998).

Des banderoles médiatiseront sans doute prochainement l'opposition unanime des communes (comme ce qui existe à la Tour de Salvigny).

Le journal de la SCL (le n°5) fera le point à la mi-octobre.

Pour le bureau, E. Brochet.

#### Cabinet d'Architecture SERIZIAT

Jean-François / Jean-Charles



69760 Limonest. Tél.: 04.78.35.24.15 Fax: 04.78.64.94.23

#### RESTAURANT TERRASSE

*Chèvre Terrasse*

Restaurateur - Traiteur

Spécialités Maison

Menus Gastronomiques

Plats cuisinés à emporter (salés, sucrés)

Toutes réceptions

Tél. 04.78.48.12.06 - 69290 POLLIGNAY

## INTERCOMMUNALITÉ



CCVL

### COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU 16 JUILLET 1999

La Communauté de Communes s'est réunie en séance plénière le 16 juillet 1999. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, retenons les suivants :

- La CCVL a la vocation d'assurer les compétences qui lui sont déléguées par les communes membres, notamment dans les domaines culturel et sportif. Afin de soutenir les projets qui lui sont proposés, le Conseil de Communauté a défini des critères précis permettant de distinguer les projets culturels et sportifs communaux de ceux ayant un impact à l'échelle intercommunale. Il sera tenu compte de :

- envergure et rayonnement du projet ;
- activité innovante impliquant une population diversifiée ;
- motivation et participation financière de la commune d'accueil de l'équipement ;
- forte implication des associations intervenant dans le projet ;
- élaboration des statuts de l'association de façon à garantir l'accès à des conditions identiques pour tous les habitants des communes de la communauté ;
- représentation de la CCVL au Conseil d'administration de l'association et production par celle-ci d'un bilan moral et financier de ses activités ;
- dans le cadre d'un musée ou autre projet culturel du même type, le projet doit être le reflet de l'histoire locale : il conviendrait qu'il s'appuie sur le patrimoine, les traditions ou les pratiques des habitants des communes membres.

- La réalisation d'une piste de bi-cross à Sainte-Consorce a été reconnue d'intérêt commun par le Conseil qui décide de verser la somme de 145 000 F pour sa réalisation. M. Vialatoux, vice président à la CCVL, est le délégué qui siègera au Conseil d'administration de l'association sportive qui utilisera la piste. Cette piste sera homologuée pour les compétitions officielles.

- Le Conseil approuve la mise en place d'un conteneur à textiles à la déchetterie communautaire (courant novembre 99) et la convention à passer avec la société Texcol et l'association des paralysés de France. Texcol se charge de l'achat du conteneur et de sa collecte, réalisée au profit de l'association des paralysés de France.

- Dans le cadre de l'extension de la collecte sélective, le Conseil a approuvé la création de deux "emplois

jeunes". Ils auront pour mission d'informer et de répondre aux interrogations de la population à propos de ce nouveau service.

- Le Conseil accorde une augmentation de 4 694 F pour la subvention de la MJC intercommunale de Vaugneray. La CCVL intervient ainsi à la hauteur de 99 600 F pour l'année 1999, dans la prise en charge du salaire du directeur de la MJC.

- Le Comité départemental du tourisme du Rhône a mis en place un groupe de travail composé de techniciens et d'élus pour développer le potentiel touristique important des Monts et des Coteaux du Lyonnais. Élus et techniciens travaillent depuis plusieurs mois maintenant pour améliorer l'organisation touristique et promouvoir le territoire, comme a pu le faire le pays Beaujolais. Pour l'instant, aucune structure officielle n'existe ; la CCVL, comme les autres collectivités des Coteaux faisant partie du Lyonnais (Communauté de Communes de Mornant, de l'Arbresle, de la Vallée du Garon), a donc signé une convention avec le SIMOLY (Syndicat Intercommunal des Monts du Lyonnais) afin de définir les modalités du partenariat financier.

La prochaine séance plénière publique aura lieu le jeudi 30 septembre 1999.

### L'OUEST Lyonnais, NOTRE SPECIALITÉ.



Maisons Artisanales de l'Ouest : c'est la garantie de 18 années d'expérience, de réalisations personnalisées, de plus de 350 maisons sur mesure construites à ce jour dans l'Ouest Lyonnais.

116, Av. Pierre Dumont - 69290 CRAPONNE  
Tél. 04 78 57 24 85



**SALON INFINITIF**  
Pollionnay  
Tél. 04 78 48 17 65  
**Coiffure Mixte**

## INTERCOMMUNALITÉ

### JEUNESSE ET RECONSTRUCTION 1999 SAINTE-CONSORCE

L'Association Jeunesse et Reconstruction, créée en 1948, a pour but de développer des échanges entre les jeunes de différents pays. Pendant leur séjour, ces jeunes rendent des services dans les domaines du patrimoine et de l'environnement.

La Communauté de Communes a subventionné déjà plusieurs chantiers sur les communes de Brindas, Messimy, Pollionnay, Saint-Laurent-de-Vaux, Thurins et Vaugneray. Cette année, la commune de Sainte-Consorce a accueilli du 11 au 31 juillet, 9 jeunes venus du Danemark, de Turquie, d'Algérie, d'Espagne et... de France.

La CCVL a accordé une subvention de 20 000 F pour permettre à ces jeunes de restaurer une partie du petit patrimoine de la commune : une ancienne loge du Piporat et de nombreuses croix. Ces travaux n'auraient pu être réalisés sans la précieuse expérience d'artisans

charpentiers et tailleurs de pierre du pays qui ont bien voulu diriger le chantier et conseiller les jeunes.

A l'initiative de la CCVL, une "journée découverte" a été organisée pour toute l'équipe. Elle a été l'occasion de faire découvrir toutes les richesses de notre territoire (patrimoine naturel et culturel, produits du terroir).



*le jardin des lettres*

LIBRAIRIE

83, avenue Edouard Millaud  
69290 CRAPONNE

Téléphone & télécopie : 04 78 44 66 54



# E. LECLERC

## GREZIEU-LA-VARENNE

5, rue Benoit Launay - Tél. 04 78 44 85 13

OUVERT du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30 NON STOP  
et le vendredi jusqu'à 20h



## INTERCOMMUNALITÉ

### 6<sup>e</sup> FÊTE DU TOURISME DE L'OUEST LYONNAIS SAINT GÉNIS- LES-OLLIÈRES DIMANCHE 10 OCTOBRE 1999

#### PROGRAMME

##### Matin

9 h, stade L. Bobet : Café/croissants (offerts aux participants par l'Hôtellerie de la Cascade à Saint Génis-les-Ollières).

9 h 30 : - Départ randonnée pédestre (9 km) : durée d'environ 3 heures avec la visite du musée Antoine Brun à Sainte-Consorte ;  
- randonnée VTT (20 km) : durée 2 h 30 - 3 h (circuit balisé) ;  
- randonnée cyclo : parcours "familial" 10 km et découverte "les balcons du Lyonnais" 30 km (fiches descriptives fournies) ;  
- randonnée équestre : renseignements à l'office du tourisme.

11 h 30 - 12 h : Arrivée de tous les cavaliers dans Saint Génis-les-Ollières et au stade Louison Bobet.

##### Midi

- 12 h 15 : Rassemblement des participants VTT, marcheurs, cyclotouristes et chevaux.
- Vin d'honneur offert aux participants par la municipalité de Saint Génis-les-Ollières.
- Marché des producteurs.
- 12 h 45 : Repas tiré du sac (possibilité d'achat de sandwiches, pizzas, boissons sur place).

##### A partir de 14 h au stade Louison Bobet

- 14 h : Démonstration et initiation au roller-skating par l'Association des Familles de Saint Génis-les-Ollières.
- 15 h : Jeux équestres à poneys.
- 16 h : Démonstration de bicross par le club de Sainte-Consorte.

##### Durant l'après-midi :

- Promenades et initiations à poneys (gratuit).
- Marché aux producteurs.
- Animation musicale.

*Vos loisirs-détente, près de chez vous...*

#### Renseignements :

Office du Tourisme de l'Ouest Lyonnais  
Domaine de Lacroix-Laval  
69280 Marcy-l'Etoile  
Tél. / Fax : 04 78 87 05 21 ou 06 87 82 37 50.

#### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comme chaque année depuis maintenant 6 ans, une fête populaire est organisée sous l'égide de l'Office du Tourisme de l'Ouest Lyonnais.

Pour l'édition 1999, la commune de Saint Génis-les-Ollières est chargée d'accueillir et d'organiser l'ensemble de la manifestation. Celle-ci est ouverte à tout le monde.

Le site d'accueil de cette journée, le stade Louison Bobet, sera le lieu de démonstration de bicross, roller-skating, promenades à poneys et jeux équestres à poneys ainsi que la découverte de produits régionaux au travers du marché des producteurs à partir de midi.

C'est une excellente occasion de venir découvrir les circuits pédestres, équestres et vététistes de la région de l'Ouest Lyonnais, selon le programme mentionné ci-dessus.

**Réservez dès aujourd'hui la date  
du dimanche 10 octobre 1999 pour participer  
à cette 6<sup>e</sup> fête du tourisme à Saint Génis-les-Ollières  
(manifestation gratuite).**

*L'office du Tourisme de l'Ouest Lyonnais regroupe 15 communes :  
Brindas, Charbonnières-les-Bains, Courzieu, Craponne, Grézieu-  
la-Varenne, la Tour de Salvigny, Marcy-l'Etoile, Messimy,  
Pollionnay, Saint Génis-les-Ollières, Sainte-Consorte, Saint  
Laurent-de-Vaux, Thurins, Vaugneray et Yzeron.*

## MARY BOUTIQUE

Maroquinerie - Bagages  
Gants - Parapluies

MAC DOUGLAS - TEXIER - ERBÉ - POURCHET  
SAMSONITE - DELSEY - ISOTONER

112 av. P. Dumont  
TÉL. 04 78 57 90 14 69290 Craponne

## INTERCOMMUNALITÉ

### SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ANNÉE 1999

Thème de la semaine nationale : Des mémoires pour l'avenir.

#### JEUDI 14 ET VENDREDI 15 OCTOBRE 1999

15 h : Craponne, salle Eole : Concert de Fred Mella. Pour tout public. 100 F. Chèque à l'ordre du Trésor Public. Inscription CCAS Craponne (le matin).

#### LUNDI 18 OCTOBRE 1999

14 h 30 : Saint Génis-les-Ollières, salle des Fêtes : Art floral : atelier de composition, exposition de peintures. Intermède avec Guignol.

#### MARDI 19 OCTOBRE 1999

14 h 30 : Francheville, salle des Iris : Goûter dansant avec orchestre.

#### MERCREDI 20 OCTOBRE 1999

14 h 30 : Charbonnières : Cinéma "Les enfants du siècle"  
14 h 30 : Tassin, résidence Beauséjour : "Causerie" animée par J. Gaucher, gérontologue. Une société pour tous les âges.

#### JEUDI 21 OCTOBRE 1999

14 h 30 : Tassin, Atrium : La ronde des saisons, spectacle du Club Loisirs et Amitié.

#### VENDREDI 22 OCTOBRE 1999

9 h : Grézieu-la-Varenne : deux randonnées pédestres organisées par le Club du Lierre de Grézieu-la-Varenne, repas tiré du sac, danses d'animation (CODAPRS), spectacles de danses folkloriques (Club du Lierre) : dansons par tous les temps.

#### SAMEDI 23 OCTOBRE 1999

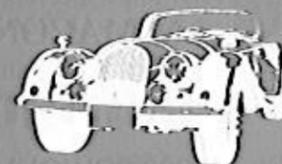
14 h 30 : Craponne, salle Rebuffat : Défilé de mode de 1920 à 1940 par "Authentick profil" (animation proposée par la MAPAD les Émeraudes), goûter dansant.



## CARROSSERIE AUTOMOBILE

Pierre GUYONNET

Peinture  
en  
cabine



Agréé par  
compagnies  
d'assurance.

26, avenue Edouard Millaud - 69290 CRAPONNE  
Tél. 04 78 57 14 01 - Fax 04 78 57 93 81

*Dans le cadre champêtre et forestier,  
des produits naturels*



Auberge  
des Garennes

Menu Campagnard - Banquets - Repas d'Affaires  
Anniversaires - Mariages - Séminaires  
Terrasse ombragée - Jeux d'enfants

Col de la Croix du Bon - Soucieux-les-Mines

Tél. 04 74 70 48 47

Route départementale 610, entre Pollionnay et St-Pierre-la-Palud

La banque de votre  
quotidien, nous

l'imaginons tous les jours.

Venez rencontrer nos Conseillers.

3, place de la Mairie  
69670 VAUGNERAY  
☎ 04 78 45 78 78  
Télécopie 04 78 45 83 26



## INTERCOMMUNALITÉ

### UNE COLLABORATION ORIGINALE EVVL/CCVL

CONCERT INAUGURAL DU 29 JUIN 1999 À VAUGNERAY

L'Ensemble Vocal des Vallons du Lyonnais a offert au public de nos vallons, ce 29 juin dernier à l'église de Vaugneray, une représentation de qualité. Ce concert a inauguré la création de la chorale ainsi que son partenariat avec la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais.

Ce soir-là, il n'y avait plus de place pour les retardataires ! Au programme : J. S. Bach, W. A. Mozart, C. Debussy et G. B. Pergolesi... et un peu de jazz avec le groupe Muriel De Luca Quartet. De nombreux élus de la CCVL étaient venus découvrir, en même temps que le public, l'expérience et la passion musicale de l'Ensemble Vocal. Très vite, cette passion a été partagée : les 40 choristes ont été amplement applaudis.

L'Ensemble Vocal a son siège à la CCVL, 20 chemin du Stade à Vaugneray. Il utilise son nom "Vallons du Lyonnais" afin de s'identifier pleinement au territoire de la CCVL. La chorale, dirigée par Marc Bolze, désire faire partager sa passion du chant et de la musique à nos habitants, tout en mettant en valeur certains éléments du patrimoine des communes de la CCVL, comme par exemple les nombreuses églises et chapelles présentes sur le territoire. La CCVL, soucieuse de l'animation culturelle des villages, a accueilli ce projet favorablement. Une convention, signée entre deux parties, régit les modalités de partenariat dans les domaines administratif, logistique et culturel.

Marc Bolze et Patrick Lhote.

## INFOS DIVERSES

### L'ADMR, L'ASSOCIATION DU SERVICE À DOMICILE

AIDE AUX FAMILLES  
POUR AIDER LES FAMILLES  
AVEC ENFANTS



Une professionnelle qualifiée, interviendra pour aider les familles dans les actes quotidiens (entretien du logement, courses, garde d'enfant, repassage, aide à l'éducation et aux soins des enfants...) lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés passagères (maladie, grossesse, naissance, hospitalisation...).

Ces intervenantes apportent généralement un soutien moral.

#### Démarches :

Un bénévole de l'association ADMR viendra à votre domicile et vous demandera quelques documents afin de constituer un dossier de prise en charge auprès d'un organisme financeur (Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Général, Mutualité Sociale Agricole\*) :

- pour les allocataires : quotient familial fourni par les financeurs ;
- pour les régimes particuliers : revenus et prestations familiales.

Cet organisme notifie sa décision à l'association, et en cas de prise en charge, détermine le nombre d'heures qui vous sera alloué ainsi que votre participation financière.

ADMR, Service Aide Familiale  
Place Abbé Launay  
69290 Grézieu-la-Varenne  
Tél. 04 78 57 43 84

\*Pour les ressortissants de la MSA, le dossier est réalisé par l'assistante sociale MSA.



### VOTRE CENTRE DE SÉCURITÉ SOCIALE

166, avenue Charles de Gaulle - 69160 Tassin

VOUS PROPOSE DES HORAIRES  
D'OUVERTURE ÉLARGIS.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 1999, votre centre de Sécurité Sociale élargit ses horaires d'accueil physique et téléphonique pour mieux répondre aux attentes des usagers.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

	Accueil physique	Accueil téléphonique
Lundi	9 h 30 à 11 h 30	9 h 30 à 11 h 30 13 h 30 à 15 h 30
Mardi	8 h 15 à 16 h 15	8 h 30 à 16 h
Mercredi	8 h 15 à 16 h 15	8 h 30 à 16 h
Jeudi	8 h 15 à 16 h 15	8 h 30 à 16 h
Vendredi	8 h 15 à 16 h 15	8 h 30 à 16 h
Samedi	8 h 30 à 12 h	8 h 30 à 12 h

Le service **Allosecu 04 72 83 12 12** (votre code confidentiel figure sur votre relevé de prestations) et le minitel **3615 LASECU** sont accessibles **7 jours sur 7**.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lyon vous propose désormais **37 h 30 d'ouverture hebdomadaire**.



LM MACONNERIE

**Lucien Marignier**

Le Labbé - 69290 POLLIONNAY  
Tél. 04 78 48 13 30 - Fax 04 78 48 16 35

**YAMAHA**  
LYON

**Alexis Motos**

CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF

motos et accessoires

3, 5 et 7, avenue Jean Jaurès - tél. : 04 78 72 39 39

atelier et pièces détachées

32 et 34, rue Chalopin

tél. 04 78 69 08 62 - fax 04 78 61 70 70

**image**  
Photographie

Nouveau

Tirage APS et 135 avec index  
agrandissements

KODAK Express  
Développement en 1 heure

**04 78 57 04 89**

103-105, av. Édouard Millaud  
69290 craponne

S.A.R.L. BEAUPELLET



CHAUFFAGE FUEL ET GAZ

SANITAIRE

ZINGUERIE

DÉPANNAGES



QUALIFICATIONS : PGN - PGP - QUALIBAT

☎ 04 78 48 12 48 - Fax : 04 78 48 16 57

« La Rapaudière » 69290 Pollionnay

TRANSPORT - TERRASSEMENT  
Locations de caissons pour déblais

Carrière de Gorrh - POLLIONNAY

**Ets ROULET**

7, allée des Primevères  
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON

Tél. : 04 78 59 22 64

## TRIBUNE DU CITOYEN

### AMBROISIE

#### LA TERREUR DES HUMAINS, LE BONHEUR DES LAPINS

Que cette plante maudite par les hommes, à juste titre, (peut-être avec un peu d'excès) est moqueuse.

Elle se cache, se faufile dans la nature, s'implantant dans les champs, les jardins, le bord de l'eau, autour et dans les écoles, les stades, les talus, partout.

Elle nargue les grands projets (souvent utopiques) de ceux qui voudraient éradiquer, c'est-à-dire faire disparaître complètement cette mauvaise herbe maline.



On se rend compte aujourd'hui que la dispersion de ses innombrables grains de pollen peut causer des conjonctivites ou des dérèglements des voies respiratoires chez certaines personnes. C'est la peste du 21<sup>e</sup> siècle!

Nourrissant les dieux de l'Olympe, d'après les anciens Grecs, elle procurait l'immortalité!

Malgré ses "pouvoirs", elle est indésirable. Cependant, avant de vouloir l'éradiquer, il faut essayer de la contenir et de la faire régresser par des labourages et tontes de tous ordres en évitant une guerre chimique plus dangereuse que le mal.

Les découvertes sont souvent le fruit du hasard.

En donnant de l'herbe à mes lapins, il s'est trouvé dans le panier d'herbes, des plantes d'ambroisie, ils les ont croquées en priorité à belles dents.

J'ai donc renouvelé chaque jour l'opération. Ce n'est plus maintenant que les données d'un problème d'école primaire :

*"Sachant que sur un site, il y a cent plantes d'ambroisie (hypothèse d'école) et qu'un lapin peut en manger 2 fois par jour, combien faudra-t-il de lapins (et de jours, suivant le nombre de lapins !) pour éradiquer l'ambroisie de ce site???"*

Ce petit papier un peu humoristique veut essayer de montrer qu'il ne faut pas dramatiser à l'extrême certains désagréments offerts généreusement par "Dame Nature".

Paul Vial.

## PEUGEOT : POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR



### UN SERVICE ET DES HOMMES

# PEUGEOT FAHY

VOTRE CONCESSIONNAIRE PEUGEOT  
ET SON RÉSEAU D'AGENTS

PEUGEOT



25, av. du Chafer - FRANCHEVILLE - 04 78 34 00 20

### AUTO-ECOLE DE CHARBONNIÈRES

Conduite  
accompagnée  
à partir de 16 ans

**Gérard CORNU**

3, rue de l'Oiselière  
69260 CHARBONNIÈRES

Tél. : 04 78 87 17 30  
(RÉPONDEUR)

**PERMIS B - PERFECTIONNEMENT**

Prise et retour à domicile - Bureau ouvert de 13 h 30 à 15 h



**GROUPAMA**  
RHONE-ALPES

**Assurances - Placements**

Mme CARRET Claudette

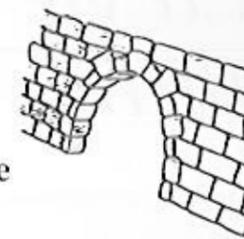
Mme GIRARD Nathalie

51, avenue Docteur Serrulloz

69670 Vaugneray

Tél. 04 78 45 86 84 - Fax 04 78 45 89 60

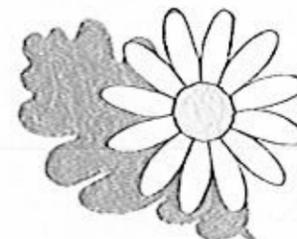
Marc BOUCHARD  
Artisan Maçon



Maçonnerie Générale  
Taille de pierres  
Rénovation

La Poizatière 69290 POLLIONNAY  
Tél. 04 78 48 12 78

### Entretien Espaces Verts



Tonte, Taille,  
Elagage,  
Débroussaillage,  
Plantation.

Patrick  
**POCACHARD**  
Le Bourg

Tel : 04.78.48.18.12. 69290 POLLIONNAY

Le Directeur Gérant : Gilbert MARIGNIER, maire.

Responsable informations : André BROTTEY, adjoint.

Dépôt légal : octobre 1999



Note de la rédaction :

Les articles des associations sont rédigés sous la seule responsabilité de leurs auteurs et n'engagent que leurs signataires.

Imprimerie Jacques Poix Communications - 69126 BRINDAS

Le prochain bulletin paraissant début décembre 1999, les personnes désirant faire paraître des articles, doivent les déposer en mairie, si possible accompagnés de photos, avant le 30 novembre 1999. Merci.

# *La vie prend des couleurs avec le libre-service de la plante Desbos*



*Grand choix de plantes vertes et fleuries, compositions, plantes à massifs, fleurs coupées...*



**Pour vous servir : Non-Stop**  
de 9 h à 19 h du lundi au samedi  
de 9 h à 12 h dim. et jours fériés

Av. Marcel Mérieux - 69280 Marcy l'Etoile  
Tél. : 04 78 87 18 58 - Fax : 04 78 87 82 96